



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de Nancy
Commune de Seichamps

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de Mme le Maire, adressée le 14/04/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29
Date de convocation : 14 avril 2026

Présidence : Catherine KRIER, Maire.

Etaient présents :

DOUTÉ Fabien, ALBALADEJO Nicolas, LEFEVRE Mélanie, KACZMAREK Laëtitia, MARIN Marie-Pascale, RAMISCH Isabelle, MASSON Camille, KUJAWA Patrick, THIVET Laura, ARNAIZ DE LA FUENTE Miguel, HURET Emmanuelle, LHUILLIER Laurence, MOINE Philippe, LAPOINTE Annie, NORMANT Vincent, ASSIAKH Lucie, LHUILLIER Aurélien, LEFEUVRE Patrice, IUNG Romaric, DUBAS Patrick, FORTINI Roland, GUILLIN Stéphane, KRIER Catherine, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, PARET Evelyne, VERON Armelle

Absents représentés : DENAIX Christine pouvoir donné à PARET Evelyne, SEFIANI Siham pouvoir donné à KRIER Catherine, MARTIN Frédéric pouvoir donné à LANUEL-LE MARECHAL Yveline

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur LHUILLIER Aurélien

Membres présents.....	26
Absents représentés.....	3
Absents.....	0
Votants.....	29

Délibération DELIB 23 2026

Représentant aux assemblées générales et à l'assemblée spéciale de l'Agence Lorraine de l'Habitat Engagé (Alohé) - Rapporteur : Catherine KRIER

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>

26	3	29	0	0	0
----	---	----	---	---	---

La commune de Seichamps est actionnaire de la Société Publique Locale dénommée « Agence Lorraine de l'Habitat Engagé » (Alohé).

La SPL conduit des actions pour le compte des collectivités actionnaires en faveur de la rénovation du parc résidentiel privé. Ses missions visent à agir en faveur de la rénovation énergétique, l'adaptation des logements au vieillissement ou au handicap, la mise aux normes des logements dégradés, l'amélioration du cadre de vie et de l'attractivité des logements.

La SPL peut mener des études opérationnelles et formuler des préconisations utiles pour les collectivités, accompagner les propriétaires de logement, de maison individuelle ainsi que les copropriétés.

Au titre de son actionnariat, la commune est appelée à désigner une représentation composée de la manière suivante :

- Un/e représentant/e à l'Assemblée Générale,
- Un/e représentant/e à l'Assemblée spéciale,
- Un/e représentant/e technique pour le Comité Technique de Gestion.

Mme Catherine KRIER représentant le groupe Seichamps Un Nouvel Elan, se porte candidate en qualité de représentante à l'Assemblée Générale.

M. Aurélien LHUILLIER représentant le groupe Seichamps Un Nouvel Elan, se porte candidat en qualité de représentant à l'Assemblée Spéciale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DESIGNNE Mme Catherine KRIER en qualité de représentante à l'Assemblée Générale auprès de l'Agence Lorraine de l'Habitat Engagé (ALOHé) ;
- DESIGNNE M. Aurélien LHUILLIER en qualité de représentant à l'Assemblée Spéciale auprès de l'Agence Lorraine de l'Habitat Engagé (ALOHé) ;
- DESIGNNE M. Stéphane GUILLAUME, DST, en qualité de représentant technique au Comité Technique de Gestion auprès de l'Agence Lorraine de l'Habitat Engagé (ALOHé).

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 28 avril 2026
Catherine KRIER,
Maire.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Krier', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

Catherine KRIER
2026.04.28 18:27:14 +0200
Ref:10908452-16446150-1-D
Signature numérique
la Maire

Catherine KRIER